

Zeitschrift: La fédération musicale
Band: 1 (1893)
Heft: 3

Artikel: Genève, 1 juillet 1893
Autor: J.E.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA FÉDÉRATION MUSICALE

ADMINISTRATION :

GENÈVE — Rue Grenus, 6 et 7



RÉDACTION :

6 et 7, Rue Grenus — GENÈVE

Tarif des Annonces : 20 centimes la ligne ou son espace. — Rabais pour annonces répétées.

Genève, 1^{er} juillet 1893.

Notre dernier article — *Concours et Concorde* — nous a valu un certain nombre de communications; mais, chose curieuse, aucune n'émane d'un partisan résolu des concours. Nous le regrettons, car nous avions fait entendre une cloche et nous aurions aimé à entendre l'autre. Ce sera, nous l'espérons, pour le prochain numéro.

Voyons, messieurs des concours, allez-y gaîment !

En attendant, nous publions la lettre suivante, qui a l'avantage de résumer assez bien toutes celles que nous avons reçues :

Monsieur le Rédacteur de la *Fédération Musicale*,
Genève.

Les deux questions posées dans votre numéro du mois de juin, peuvent se résumer en une seule qui est celle-ci : *Le concours est-il utile ou nuisible aux sociétés musicales ?*

Il est utile si les sociétés travaillent, ayant pour seul but l'*Art*. Il est encore utile si, *individuellement*, chaque membre d'une société couronnée ne tire pas vanité du succès du corps. Il est encore utile si, les membres d'une société vaincue, *en corps* et *individuellement*, trouvent dans leur déconvenue un encouragement au travail. Je n'entends pas par *travail*, la fièvre en vue du concours, car j'abonde dans le sens de votre définition ; ce que j'entends, c'est un travail pondéré, sérieux et *de tous les jours*.

Une société qui se fonde, cherche à recruter le plus de membres possible et, à part quelques rares exceptions, on ne s'occupe que peu de la qualité du néophyte. Trois ou quatre musiciens passables et le reste de bouche-trous sont, en général, ce qui se rencontre le plus dans ces sociétés heureusement éphémères.

Soyez dix, soyez six, soyez quatre, mais, au moins, faites de la musique.

J'admets bien que les sociétés que je viens de dépeindre ne sont pas de celles qui oseraient affronter un concours et qu'elle n'ont rien à faire dans la question qui nous occupe.

Mais, j'espère que vous pardonnerez cette petite digression qui peut être utile à plus d'une société nouvelle.

Revenons à notre sujet.

Le concours est nuisible à l'accord qui doit régner entre les sociétés, si les

sociétés battues ou couronnées donnent un exemple répondant affirmativement aux deux questions que vous posez.

Je me résume : A mon avis, des festivals pendant lesquels chaque société participante se fait entendre tour à tour, sont préférables aux concours, parce que là, la perspective d'un prix matériel n'existe pas. Ces festivals ne sont que la constatation des progrès accomplis. Ils ne laissent ni orgueil, ni amertume ; mais, à ceux qui ont bien exécuté, comme pour ceux qui ont mal exécuté, le résultat pour la journée est : *Faites mieux !*

On dit que le *mieux* est l'ennemi du *bien*. Cela se peut ; mais en tout cas, pas en musique.

Vous, qui avez remporté des succès, ne vous endormez pas sur vos lauriers. Vous, qui êtes moins heureux, travaillez encore, travaillez toujours, ne vous découragez pas. Le travail et la persévérance surmonteront tous les obstacles. Votre chef, malgré toute sa bonne volonté, n'est-il pas tout-à-fait à la hauteur de sa tâche ? Faites un petit effort pécuniaire. Procurez-vous une théorie musicale à portée de votre bourse et de vos aspirations artistiques ; étudiez avant de vouloir exécuter. Soyez apprentis dociles, tout en ayant la ferme intention de devenir maîtres. Et si vous arrivez à un certain degré de perfection, imprégnez-vous bien de ceci : *Dans la musique il y a toujours du nouveau à apprendre.*

En vous priant de m'excuser pour la longueur de cette lettre, je vous remercie etc., etc. J. E. P.

Auberson, le 14 juin 1893.

CONCERTS

Lausanne.

De notre correspondant particulier.

Les 3, 4 et 5 juin il y avait fête sur la promenade de Derrière-Bourg, parée de drapeaux, de fleurs, de guirlandes et de lanternes vénitiennes. La Société de chant *l'Orphéon* y donnait sa kermesse-tombola.

Les divers concerts de musique vocale et instrumentale, ainsi que les productions gymnastiques ont été fort goûtés, les jeux et le bal très fréquentés ; on a remarqué, surtout le dimanche, une grande affluence de monde.

La fête, bien organisée, a pleinement réussi, le résultat financier a été excellent.

Cette kermesse-tombola avait été organisée par l'*Orphéon* dans le but de couvrir les frais de son voyage à *Bâle*, la Société voulant participer à la fête fédérale de chant, qui aura lieu les 8, 9 et 10 juillet prochains. *l'Orphéon* est classé dans le degré supérieur du *chant populaire* (41 sociétés concurrentes).

Fortement constituée, avec de bons éléments et comptant au moins 70 chanteurs, habilement dirigés par M. H. Gerber, professeur, cette Société pourra, selon toutes probabilités, lutter avantageusement contre ses sœurs de langue allemande, qui sont cependant de fortes concurrentes.

L'itinéraire du retour est : Bâle — Schaffhouse — Zurich — le Brunig — Interlaken — Berne — Lausanne.

Rentrée à Lausanne le 13 juillet à 7 heures du soir.

Lucens.

Dimanche 4 juin, la *Société de Musique d'Harmonie*, « *l'Abeille* » avait choisi comme but de promenade Henniez-les-Bains et y a donné un concert où elle a obtenu le plus vif succès. Citons, parmi les morceaux les plus applaudis : *Le Droit du Seigneur*, ouverture ; *la Jeune Mariée*, polonoise pour deux clarinettes, et *Dans le Bois*, fantaisie pour hautbois.

Inutile de dire que *l'Abeille* a été bien reçue, M. le pasteur D., au nom de la Direction des Bains et des baigneurs, a complimenté M. Héraly pour son énergique direction ainsi que les musiciens pour la bonne exécution du programme. Il a très chaleureusement engagé *l'Abeille* à revenir, ce qu'elle a promis de faire dans quelques semaines.

D. R.

La Chaux-de-Fonds.

De notre correspondant particulier.

Mardi 23 mai un très nombreux public se pressait sous la voûte étoilée du Temple français de la Chaux-de-Fonds, impatient de goûter les délices promises.

C'est qu'il s'agissait d'un concert d'ordre supérieur patronné par la musique militaire *Les Armes Réunies*.

Le programme annonçait trois artistes parisiens, M. Fritz Warmbrodt de l'Opéra, Mme Bernaert de l'Opéra Comique, Mlle Berthe Berlin, pianiste, élève de Delaporte et de Godard.

Fritz Warmbrodt était déjà connu à la